



## Renseignement pour mes enfants

Par **Miss moi**, le 24/11/2017 à 00:15

Bonsoir voilla je suis séparer du papa de mes 2 enfants 6 et 4 ans le papa de mes enfants à du mal à avancer que j'ai refait ma vie nous somme séparer depuis plus de 2 ans et moi j'ai refait ma vie marier depuis 1 ans et la je vais bientôt accoucher de mon 3 ème enfants qui et de mon mari je voulais savoir si je suis obliger de laisser mes enfants a leurs père pendant mon sejour au chu car je me sens pas rassurer de le lui laisser la jattent un nouveau rdv avec mon avocate car j'ai essayer quelque choses à la minable pour la garde des enfants mes le père m'a pas donner suite c'était entre avocats mes pas de suite svp aider loi quelque je peut faire sa me bouffe l'intérieure

Par **youris**, le 24/11/2017 à 11:21

bonjour,  
votre message n'est pas très compréhensible, aucun signe de ponctuation !  
le père de vos enfant a-t-il un droit de garde décidé par le juge aux affaires familiales.  
salutations